

DÉCEMBRE 2020 #75

# Résidence

LE JOURNAL DES LOCATAIRES

P. 3 ZOOM SUR...

**Qualibail :**  
notre certification  
renouvelée

P. 6-8 ACTUALITÉS

**Des compteurs  
individualisés  
pour 2000 logements**

GRAND ANGLE

**L'OAH se réorganise  
pour mieux répondre  
à la demande de logements**

[oah.fr](http://oah.fr)

**OAH**  
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT

## 02 SOMMAIRE

### 03 Zoom sur...

Le certificat Qualibail renouvelé pour 3 ans

### 04 Grand angle

L'OAH réorganise son service Logement

### 06 Actualités

Plus de 2000 logements bientôt équipés en compteurs individuels

De nouveaux professionnels au pôle médical

Notre prochain atelier dédié à la composition florale

Le jury du concours d'illuminations est passé

L'Yonne, Terre de jeux 2024

### 09 Patrimoine

Un deuxième Vill'âge bleu pour l'Yonne, à Monéteau

Les travaux de la future résidence Gembloux ont débuté

Le projet de la porte de Paris avance

### 11 Dans vos quartiers

Un projet de jardin partagé aux Rosoires

Une enquête de la Croix-Rouge sur vos besoins

### 12 Détente

Jeu : Qui suis-je ?

Une recette à faire pendant les vacances

Publication de :

OAH - 12, avenue des Brichères - 89000 Auxerre  
Directeur de publication : Eric Campoy  
Dépôt légal n° 4248-4730 R - ISSN 2117-9131 X  
Maquette/Impression : Voluprint - 89000 Perrigny

OAH - Service Communication  
12, avenue des Brichères - 89000 Auxerre  
Tél : 03 86 72 59 00 - oah.fr  
catherine.lambertini@oah.fr

ÉDITO



## UN OAH QUI PROTÈGE ET PRÉPARE DEMAIN



La période traversée est rendue difficile par ce reconfinement sanitaire dont on espère la sortie avec prudence.

Parions qu'à tous les degrés de notre Office, la relation locataires et agents sortira renforcée de cette crise que nous subissons.

Les relations qui unissent l'Office Auxerrois de l'Habitat à ses locataires sont autant de liens qui nous rapprochent encore plus.

Le renouvellement de notre certification Qualibail en est le premier témoin ainsi que le port de nos masques OAH lesquels protègent nos agents en affichant nos couleurs.

Nos Agences de proximité sont à votre service et le service Logement de l'OAH gère avec la plus grande bienveillance les demandes de mouvement ainsi que les nouveaux arrivants, bienvenus dans l'Auxerrois sur le parc disponible.

Mais l'avenir se prépare maintenant. Malgré les difficultés du moment, les activités de notre OAH, fier de ses 90 ans d'existence, se poursuivent sur le territoire de l'agglomération. Ainsi les Maires de l'Auxerrois anticipent la reprise et sont nombreux à venir frapper à notre porte pour les accompagner dans leurs projets. Envisager avec eux un futur meilleur par le développement de l'habitat dans leurs communes est notre mission. À Auxerre le chantier de la Porte de Paris se poursuit remarquablement vers une entrée nord de la ville qui sera une réalisation de grande qualité.

Continuons à nous protéger dans un respect collectif et nos efforts seront utiles pour préparer demain.

**Vincent VALLÉ**  
Adjoint au Maire d'Auxerre  
Conseiller communautaire  
Président de l'OAH



RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DE L'OAH SUR

[oah.fr](http://oah.fr)



QUALITÉ DE SERVICES

## LE CERTIFICAT QUALIBAIL RENOUVELÉ POUR TROIS ANS

**Engagé depuis 2017 dans une démarche Qualibail (qui évalue la qualité de service auprès de ses locataires), l'OAH a accueilli, du 13 au 16 octobre dernier, un auditeur pour le renouvellement de son certificat.**

Après avoir rencontré plus d'une trentaine d'agents de terrain mais aussi de l'administration de l'OAH ; s'être rendu au siège, dans deux agences et au pôle technique ; avoir visité des logements prêts à la relocation ; et avoir déambulé dans certaines résidences, il a rendu ses conclusions à l'AFNOR.

S'appuyant sur ses éléments, l'organisme de certification a renouvelé le certificat Qualibail pour une durée de trois ans. Pour autant, comme lors de la première obtention du label, en 2017, l'OAH sera tout de même audité chaque année, afin d'assurer un suivi des mesures prises pour corriger les points sensibles et du maintien des points forts.

### LES CONCLUSIONS DE L'AUDIT

Parmi les axes à améliorer, l'auditeur a relevé tout d'abord la propreté des parties communes, avec 62% de satisfaction pour les halls et la fréquence de ses contrôles à augmenter ; la propreté des cages d'escaliers (38 %) ; le taux de respect des demandes d'interventions techniques à 3 jours (70 % de réalisation) ; et la communication sur les mesures correctives mises en œuvre.

Il a levé la non-conformité enregistrée en 2019 lors d'un audit de suivi, qui visait le manque d'équipement hydro-économique dans certaines résidences.

Il a par ailleurs relevé le taux de satisfaction globale de 91 % des locataires pour leur bailleur, résultat de l'enquête triennale menée par un organisme extérieur à l'OAH. « L'OAH offre une excellente qualité de service à ses locataires. Il s'est doté d'une démarche de qualité de service, à travers la certification Qualibail, sérieuse et mobilisatrice. [...] Les engagements de service sont bien intégrés dans les pratiques au quotidien. [...] On peut noter une très bonne gestion des réclamations écrites. Le service apporté par le pôle technique est très apprécié des locataires », conclut-il.



### Les prestataires soumis aux mêmes exigences

La démarche Qualibail engage l'OAH mais également ses prestataires. Une charte est intégrée lors des consultations des entreprises. Toutes les informations sur Qualibail leur sont données au cours d'une réunion. Les entreprises qui remportent les marchés signent cette charte qui décrit notamment les modalités d'évaluation annuelle de leurs prestations. C'est ainsi qu'à l'issue des dernières évaluations de 2019, trois entreprises ont dû fournir un plan d'amélioration.



## 04 GRAND ANGLE

NOUVELLE SECTORISATION

# L'OAH RÉORGANISE SON SERVICE LOGEMENT

**Afin de mieux répondre à la demande de logements, l'OAH réorganisera, dès janvier 2021, son service Logement. Il sera entièrement dédié à la gestion de la demande, à la prospection et à la préparation des commissions d'attribution. Ses agents accompagneront les locataires et demandeurs afin d'affiner leur recherche et de trouver le bien vacant correspondant au mieux à leurs critères et à leur budget.**

En 2019, 60 % des propositions d'attribution de logements (soit 730) ont été refusées par les demandeurs. D'où l'intérêt pour eux que l'OAH puisse cerner leur projet au plus près.

Les demandes de logement pourront toujours être déposées au siège ou dans les agences, mais le premier contact sera pris par les agents du service Logement.

Ce service sera situé au 4, rue d'Eckmühl, en lieu et place de l'actuelle agence du Centre, dont les agents seront répartis sur les trois autres agences de proximité. Agences qui, pour plus de clarté au regard du redécoupage de leurs secteurs, sont renommées ainsi : l'agence Saint-Siméon devient l'agence Nord ; Sainte-Geneviève, l'agence Ouest ; et Rive droite, l'agence Est.

### QUELLE RÉSIDENCE POUR QUELLE AGENCE ?

Par conséquent, toutes les résidences qui dépendaient jusqu'alors de l'agence du centre seront redistribuées, à compter de janvier 2021. Celles du centre-ville d'Auxerre, Saintonge, Les Carrières, La Fontaine Rouge, tout le secteur des Piedalloues, Agrippa, Les Clairions et le Clos-Fabureau seront rattachées à l'agence Est.

La résidence Jemmapes basculera sur l'agence Nord.

Les résidences Colette, Villa Colette, Route de Toucy, Route de Chevannes, La Coulée verte, Jeanne-Hérolf, Grattery 1 et 2, Vaulabelle et Gérot, dépendront, elles, de l'agence Ouest.

Dans l'Auxerrois et l'Yonne, l'agence Est aura en charge les communes de Laborde, Vaux, Augy, Champs-sur-Yonne, Saint-Bris-le-Vineux, Chitry, Beine, Coulanges-la-Vineuse, Val-de-Mercy, Charentenay, Cravant, Sauvigny-le-Bois, Tonnerre et Épineuil.

L'agence Ouest gèrera les communes de Saint-Georges-sur-Baulche, Perrigny, Chevannes, Vallan, Escamps, Gy-l'Évêque, Coulangeron, Lindry et Merry-la-Vallée.

Enfin, l'agence Nord s'occupera des communes d'Appoigny, Monéteau, Curgy, Héry, Chemilly-sur-Yonne et Seignelay.

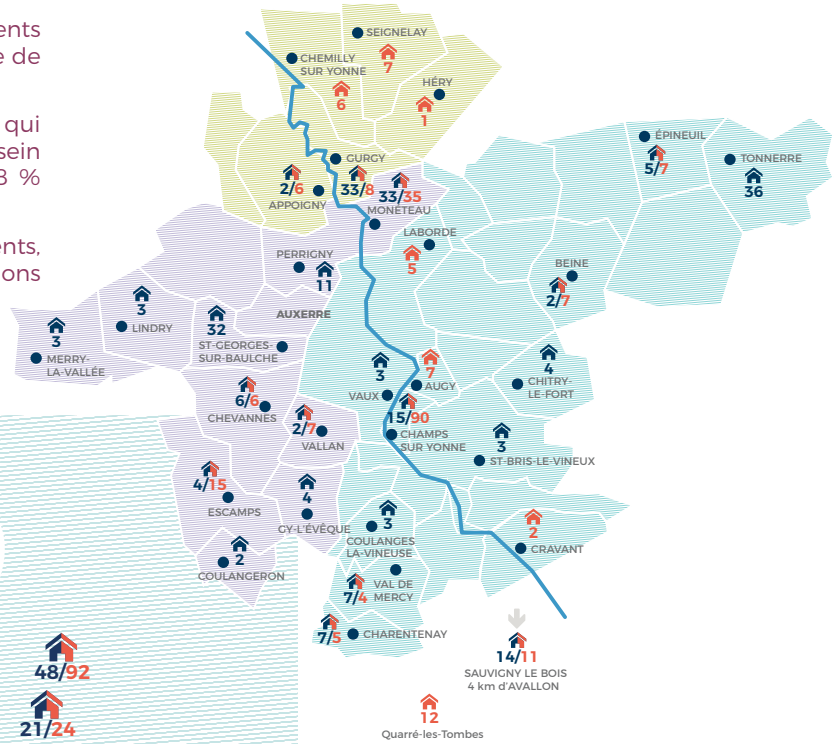


## EN CHIFFRES :

**2174** le nombre de demandes de logements enregistrées en 2019 sur le territoire de l'agglomération de l'Auxerrois.

**59 %** la part de la population d'Auxerre qui peut bénéficier d'un logement au sein d'une des résidences de l'OAH (48 % sur l'Auxerrois).

**40 %** le taux d'acceptation de logements, en 2019, à l'issue des commissions d'attribution.



## COORDONNÉES

Vos agences de proximité :



### Agence NORD

3 bis, allée de Beauvoir, 89000 Auxerre.  
Tél. : 03 86 18 07 40.  
Mail : agence.nord@oah.fr



### Agence OUEST

43, rue Cézanne, 89000 Auxerre.  
Tél. : 03 86 18 07 50.  
Mail : agence.ouest@oah.fr



### Agence EST

2 bis, rue du Commandant-Lamy, 89000 Auxerre.  
Tél. : 03 86 18 06 70.  
Mail : agence.est@oah.fr



### Le siège

12, avenue des Brichères, 89000 Auxerre.  
Tél. : 03 86 72 59 00.  
Mail : office@oah.fr



### Le service LOGEMENT

4, rue d'Eckmühl, 89000 Auxerre.  
Tél. : 03 86 72 05 00.  
Mail : service.logement@oah.fr



### Le pôle technique

Route de Vallan, 89000 AUXERRE

## 06 ACTUALITÉS

D'ICI MARS 2021

### DES COMPTEURS INDIVIDUALISÉS POUR PLUS DE 2000 LOGEMENTS

Depuis fin novembre et jusqu'au mois de mars 2021, la société Ista procédera à l'installation de compteurs individuels pour l'eau froide, l'eau chaude et/ou le chauffage dans plus de 2000 logements.

Vingt-quatre résidences sont concernées par cette obligation légale que l'OAH applique partout où cet aménagement est techniquement possible, tel que le prévoit la loi.

Après la pose de ces compteurs, les locataires ne paieront que l'énergie qu'ils consommeront, ainsi que l'abonnement au(x) compteur(s). Pour le chauffage, en fonction des installations existantes, Ista posera soit un compteur d'énergie thermique, soit des répartiteurs de frais de chauffage (sur les radiateurs).

Il est demandé de laisser entrer les agents de l'entreprise Ista, car si les appareils ne peuvent être installés, les locataires constateront un impact sur leur facture suite à l'application automatique d'un forfait.

Les employés d'Ista respecteront les consignes sanitaires liées au Covid et ont interdiction d'entrer dans un logement où le locataire ne porterait pas un masque et ne respecterait pas la distance de sécurité d'un mètre. Si l'occupant des lieux est positif au Covid, ou si la personne présente au moment de son passage est mineure, là encore, il aura interdiction d'entrer.



Des répartiteurs sont posés sur les radiateurs. Les agents d'Ista sont susceptibles d'intervenir jusqu'en mars 2021.

#### BRÈVES

##### REVALORISATION DES LOYERS

Lors de sa dernière réunion, et s'appuyant sur l'indice de référence des loyers, le conseil d'administration de l'OAH a voté la revalorisation des loyers à hauteur de 0,66 % pour l'année 2021. Elle sera appliquée sur les avis d'échéance à partir de janvier.

##### REPRÉSENTANTS DES LOCATAIRES

Quatre élus du conseil d'administration représentent les locataires. Il s'agit de Ouafaa El Khouadar pour l'Indecosa CGT ; Samira Marchoud pour l'AFOC 89 et Sylvie Monard et Gilles Jacquemard pour l'Asseco CFDT. **Retrouvez leurs coordonnées sur notre site [www.oah.fr](http://www.oah.fr), rubrique Présentation de l'OAH.**



ÉQUIPEMENT

## TROIS NOUVEAUX PROFESSIONNELS AU PÔLE SANTÉ RIVE-DROITE

Le Pôle santé Rive-droite, livré il y a tout juste un an, a accueilli dernièrement dans ses murs trois nouveaux professionnels de santé. Un pneumologue exerce depuis mars et une diététicienne depuis le mois de novembre. Cette dernière partage le local des infirmières et consulte uniquement le lundi sur rendez-vous. Un deuxième médecin généraliste vient de renforcer l'équipe. Il est présent à mi-temps. Tous trois complètent l'équipe précédente composée à l'origine d'un médecin généraliste, d'une sage-femme, de deux infirmières et d'un service d'aide à la personne.

À VOS AGENDAS

## L'ATELIER COMPOSITION FLORALE REPORTÉ AUX 17 ET 18 DÉCEMBRE

Initialement programmé le jeudi 3 décembre dans le cadre de l'Appartement pédagogique, l'atelier sur le thème de la composition florale a dû être reporté au jeudi 17 décembre, 14 heures. Pour un meilleur apprentissage des techniques, mais aussi en raison des restrictions liées au Covid, l'atelier est limité à 10 places. C'est pourquoi, devant le succès rencontré par cette nouvelle animation, une deuxième date a été ajoutée le vendredi 18 décembre, 14 heures. Les inscriptions sont terminées.

Les séances seront dirigées par le fleuriste N°13, situé au centre-ville d'Auxerre. L'objectif ? Que chaque participant confectionne sa propre composition florale sous les conseils avisés d'un professionnel. Les fleurs et supports sont fournis et l'atelier est gratuit.



Un exemple de composition florale réalisée par N°13.

© N°13

## 08 ACTUALITÉS



En décembre 2019, le jury avait noté les compositions de 26 locataires inscrits (Photo d'archives).

### ILLUMINATIONS DES ÉTOILES PLEIN LES YEUX

Pour la 3<sup>ème</sup> édition du concours des illuminations de Noël, le jury a sillonné le patrimoine de l'OAH mi décembre afin d'évaluer les décorations installées par les locataires inscrits au concours. La remise des prix se tiendra dans le courant du mois de janvier 2021, dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

Comme l'an dernier, le vainqueur du concours - qui se déroule en partenariat avec la librairie Obliques, les magasins Leclerc et Bi1 -, remportera quatre entrées à Disneyland Paris.

### PARTENAIRES

## LA DYNAMIQUE SPORTIVE ICAUNAISE RÉCOMPENSÉE

En janvier dernier, dans l'optique de prendre part à l'organisation des Jeux Olympiques Paris 2024, le Conseil départemental, le Comité départemental olympique et sportif et Yonne tourisme ont lancé le Club Yonne 2024. C'est un grand plaisir de savoir que parmi les sept sites icaunais proposés par ce Club aux organisateurs des JO, se trouvent notamment le Rugby-Club Auxerrois et l'AJA Football, partenaires de l'OAH. Avec l'Entente sportive du Florentinois (athlétisme), Sens Volley-89, La Sentinelle de Briennon (tir à l'arc), le Tennis Club de Sens et la Patriote sénonaise (tir sportif), ils participeront à la préparation des athlètes du monde entier à concourir aux JO 2024. En point d'orgue, l'Yonne a été labellisée, le mois dernier, « Terre de jeux ». Un label sur lequel les acteurs du Département comptent bien surfer pour promouvoir les atouts de l'Yonne.

TERRE  
2024  
DE JEUX



Clubs partenaires dans l'Auxerrois.



RÉSIDENCE SENIORS

## LE VILL'ÂGE BLEU DE MONÉTEAU LIVRÉ FIN JANVIER

**Les travaux du Vill'âge bleu de Monéteau (résidence Jules-Lebœuf) tirent à leur fin. Cette résidence d'un genre nouveau est destinée aux seniors aux revenus modestes. Il leur permet de rester le plus longtemps possible chez eux, en toute autonomie et dans un environnement sécurisé. C'est le bon compromis entre le maintien à domicile et la maison de retraite.**

La résidence est composée de 20 pavillons individuels et de 6 lots en accession, ainsi que d'une grande salle commune, au centre du « village », où les résidents peuvent se retrouver régulièrement pour des animations. Animations proposées par un(e) employé(e) de la Mutualité française bourguignonne.

Car c'est en lien avec cet organisme à l'origine du concept, que le premier Vill'âge bleu a vu le jour dans l'Yonne, à Quarré-les-Tombes. Inauguré en septembre 2019, il est aujourd'hui entièrement occupé. L'OAH apporte son expertise pour la conception et la construction du projet. Mais il passe ensuite le relais de la location à la Mutualité française bourguignonne ainsi qu'à la mairie de Monéteau. C'est auprès de ces deux entités que les personnes intéressées doivent prendre contact pour déposer un dossier de demande de logement.

Construite par l'OAH pour un montant de 3,1 M€, la résidence compte 14 logements T2 (49 m<sup>2</sup>), 6 T3 (69,5 m<sup>2</sup>), la salle commune de 49 m<sup>2</sup> ainsi qu'une chambre d'hôte de 17,7 m<sup>2</sup> afin de pouvoir accueillir amis et familles. Tous les logements disposent d'un jardin clos avec portillon et d'une place de stationnement. Conçus sur un seul niveau, ils sont traversants afin de bénéficier au maximum des apports solaires. La voirie qui dessert tous les pavillons implantés autour de la salle commune est en sens unique et dispose de places de stationnement libres. L'opération respecte les réglementations thermique RT2012 et accessibilité Personne à mobilité réduite (PMR).



Deux des 20 pavillons individuels et de plain-pied du Vill'âge bleu de Monéteau, bientôt livrés.



La salle commune où se dérouleront les animations collectives proposées par la Mutualité française bourguignonne.



### EN SAVOIR PLUS :

Mutualité française bourguignonne au 03 80 76 86 32.

Site internet : <http://www.bourgogne-sante-services.com/personnes-agees/notre-offre/village-bleu.html>

## 10 PATRIMOINE

AUX ROSOIRS

### LE CHANTIER DE LA FUTURE RÉSIDENCE GEMBOUX EST LANCÉ

Depuis la mi-novembre, le balai des pelleteuses a commencé, rue de Gembloux. L'entreprise Eurovia a entamé le terrassement, première étape de la construction de la future résidence Gembloux, dans le quartier des Rosoirs. Début décembre, place aux fondations pour une dalle qui reposera sur des pieux de béton coulés sur plusieurs mètres de profondeur, afin d'assurer la stabilité de la construction sur ce terrain argileux.

Ce projet s'insère entre les anciens bâtiments des Rosoirs (14 et 16) et juste au-dessus de la maison de quartier.

Pour répondre à la demande et à l'évolution des modes de vie, les 18 logements de la résidence disposeront d'au moins 50 m<sup>2</sup> de surface utile (T2) et jusqu'à 85 m<sup>2</sup> (T4). Aucun T5 n'est prévu, les demandes étant de plus en plus émises par des personnes isolées ou familles monoparentales cherchant de petits logements.

La livraison du chantier est prévue pour fin 2022.



Les engins en action, fin novembre, lors de la phase de terrassement.

À L'ENTRÉE DE LA VILLE

### LA PORTE DE PARIS TIENT LA CADENCE



Fin novembre, la dalle du sous-sol était terminée. Le bâtiment C, lui, commençait à prendre forme.

Démarrés en juillet, les travaux de la future Résidence de la Porte de Paris avancent au rythme prévu malgré le confinement. Tout juste un ou deux jours de pluie en octobre ont-ils perturbé le chantier.

Fin novembre, la dalle du sous-sol était terminée, et 65 % de la dalle du rez-de-chaussée avait été réalisée. « On travaille sur le premier bâtiment, celui qui se trouve le long de l'avenue du Général-de-Gaulle, c'est-à-dire le futur bâtiment C. 80 % des poteaux sont montés et les dalles commencent à être coulées », indiquait le conducteur de travaux de l'entreprise C3B, entreprise générale qui assure le gros-œuvre.

La société compte actuellement 18 personnes sur site, ainsi que deux chefs de chantier et deux conducteurs de travaux. Trois autres entreprises sont également sur place. TED, pour la voirie et réseaux, Laurin pour l'électricité et LTM Groupe pour la plomberie. Toutes ces sociétés sont basées dans l'Yonne.



**Si vous êtes habitant des Rosoirs et que vous souhaitez vous investir dans la culture du jardin, contactez le service Communication de l'OAH au 03 86 72 59 00.**



Vous habitez les Rosoirs et vous aimeriez prendre part au projet de jardin partagé ? Appelez-nous !

### PROJET

## UN JARDIN PARTAGÉ AUX ROSOIRS, ÇA VOUS TENTE ?

L'OAH travaille actuellement à l'élaboration d'un projet de jardin partagé à destination des habitants du quartier des Rosoirs. Son emplacement est situé derrière les bâtiments de la rue de Wagram, entre les garages et le terrain de sport, en plein cœur du quartier. En lien avec l'école élémentaire, ce jardin accueillerait les enfants et les locataires pour la culture de légumes et petits fruits.

Les participants recevraient chaque semaine l'enseignement en permaculture par un animateur de l'association des Petits débrouillards.

Les objectifs de ce projet sont nombreux. Il s'agit de ramener de l'unité dans ce quartier qui s'étend sur 115 ha ; développer la cohésion sociale et les liens intergénérationnels ; agir sur le pouvoir d'achat des habitants tout en encourageant une alimentation saine et équilibrée ; favoriser la protection de l'environnement et la biodiversité grâce à la permaculture et l'installation éventuelle de ruches.

Ce projet est pour l'heure conditionné à l'obtention de subventions, car préparer le terrain, le clôturer, installer une serre et un récupérateur d'eau de pluie à un coût non négligeable. L'OAH supporterait le financement des cours de permaculture. Dès que les voyants seront au vert (et en fonction de ce que permettront les conditions sanitaires en vigueur), une réunion avec les personnes intéressées sera organisée afin de définir les modalités de participation, de récolte et distribution de la production.

### QUESTIONNAIRE

## LA CROIX-ROUGE EN QUÊTE DE RÉPONSE SUR LES RELATIONS PARENT-ENFANT

La Croix-Rouge, qui s'est installée dans le quartier Sainte-Geneviève fin 2019, envisage de créer un lieu d'accueil pour toutes les personnes intéressées par les échanges relationnels en général, qu'ils soient enfant-parent, enfant-adulte, enfant-professionnel, enfant-fratrie, ou même adulte-adulte.

L'association a donc créé un questionnaire en ligne, accessible en scannant le QRCode ci-contre à l'aide de votre téléphone portable (votre téléphone doit disposer d'une application capable de lire les QRCode). Il s'adresse aux parents et familles parfois démunis face à certaines situations relationnelles, mais pas seulement.

Le questionnaire est anonyme et a pour but d'analyser les besoins en matière de relation enfant-adulte, mais aussi les thèmes à aborder, les suggestions, les lieux d'échange, la fréquence des rendez-vous, afin d'apporter une réponse qui corresponde au mieux aux attentes.

La Croix-Rouge mène une réflexion sur la création d'un lieu d'accueil pour aborder les relations parent-enfant.



**Pour toute question technique sur le remplissage de l'enquête : [sandrine.sechel@croix-rouge.fr](mailto:sandrine.sechel@croix-rouge.fr)**

## 12 DÉTENTE

JEU

### QUI SUIS-JE ?



Je suis née le 4 avril 1914, au nord de Saïgon et je grandis au Viêt-Nam. En 1932, le BAC en poche, je m'installe en France pour mes études. En 1939, j'épouse Robert Antelme et en 1943, avec notre ami Dionys Mascolo, nous entrons dans la résistance. Dans le même temps et sous un pseudonyme, je publie mon premier ouvrage. Un deuxième sort en 1944, l'année au cours de laquelle mon mari est arrêté et déporté à Dachau. Il en revient à la Libération, mais très malade. Notre union prend fin deux ans plus tard et j'épouse Dionys, avec qui j'ai un fils. Je continue de publier plusieurs romans et certains sont adaptés au théâtre ou au cinéma. En 1959, je signe les dialogues *d'Hiroshima mon amour*, d'Alain Resnais. En 1969, je réalise mon premier film *Détruire*, puis les années suivantes, je mets en scène et continue d'écrire des romans et des films. En 1984, sort mon roman *L'Amant*, qui retrace mon enfance et pour lequel je reçois le prix Goncourt.

Je m'éteins le 3 mars 1996 à mon domicile parisien de Saint-Germain-des-Prés. Mon vrai nom est Marguerite Donnadiou. Dans la commune de Monéteau, une rue porte mon nom.

#### Réponse au jeu du numéro 74 :

Joséphine Baker (une rue porte son nom dans le quartier des Brichères, à Auxerre).

IDÉE RECETTE

### LES KIPFERL (sablés à la vanille)



Petite variante : la dernière étape peut être remplacée par un glaçage fait de sucre glace et jus de citron.

D'après la recette de Christophe Felder.

#### Les ingrédients

35g de sucre,  
1 gousse de vanille,  
120g de beurre pommade,  
140g de farine,  
60g d'amandes en poudre,  
1/2cc de vanille liquide.  
Finition : 60g de sucre glace, 2 sachets de sucre vanillé.

#### La recette

Préchauffer le four à 170°.  
Mixer le sucre et la gousse fendue en 2 et coupée en tronçons pour avoir un sucre très vanillé.  
Passer au tamis. Ajouter le beurre pommade.  
Ajouter la farine, la poudre d'amandes et la vanille liquide. Mélanger à la cuillère en bois pour obtenir une pâte homogène. La façonner en boule, puis la diviser en 4 morceaux.  
Fariner le plan de travail, rouler la pâte en boudins réguliers.  
Couper en tronçons de 2cm. Les poser sur une plaque farinée ou sur du papier sulfurisé.  
Cuire 15mn environ.  
Refroidir et rouler dans le mélange sucre vanillé, sucre glace.

